



Pièces constitutives du dossier d'inscription

A renvoyer à
Ecole Saint-Ser
Bâtiment E
Domaine de l'Escapade
203 Avenue Paul Jullien
13100 LE THOLONET

A renvoyer par courrier :

- Le dossier d'inscription rempli avec le projet éducatif et le règlement intérieur dûment signés
- Photocopies des bulletins scolaires de l'année précédente et de l'année en cours

Le dossier doit être complet pour que votre demande soit étudiée

A apporter au rendez-vous :

- Photocopie du livret de famille ou de l'acte de naissance de l'enfant
- Certificat de baptême ou photocopie du livret de famille chrétienne
- Photocopie des pages *vaccinations* du carnet de santé
- 1 chèque bancaire ou postal établi à l'ordre de *l'Association Educative Chrétienne Saint-Ser*, pour les frais d'inscription et un mois d'acompte sur scolarité

Voir le document "Modalités d'inscription" (montant + explication)

- 2 photos (dont une à coller sur le dossier)
- Attestation Assurance scolaire

Si l'enfant a déjà été scolarisé :

- Certificat de radiation et quitus de l'école précédente (à fournir dès que possible)
- Attestation de passage dans la classe supérieure (à fournir dès que possible)

En fonction des places disponibles, l'école s'engage à confirmer l'inscription de votre enfant dans le niveau souhaité après réception de votre dossier, entretien avec la directrice et accord de sa part.

Pour toute question à la directrice : direction@ecole-saint-ser.org

Ecole Saint-Ser

Bâtiment E- Domaine de l'Escapade- Batiment E- 203 Av. Paul Jullien -13100 LE THOLONET

Mail : direction@ecole-saint-ser.org- Site : www.ecole-saint-ser.org